

De l'électricité citoyenne, renouvelable et ultra-locale pour Rennes

La coopérative citoyenne CIREN déploie une dizaine de centrales photovoltaïques et une offre d'autoconsommation collective pour les habitants de Rennes Sud

Après trois années de préparatifs, l'opération d'autoconsommation collective vient d'être lancée. Elle a pour ambition de proposer aux habitants des quartiers de Rennes Sud (entre la gare et la Rocade sud) de consommer une électricité produite localement par des centrales solaires financées par un collectif citoyen. Les chantiers pour les premières toitures photovoltaïques seront achevés cet été et les Rennais peuvent déjà réserver leurs premiers kilowattheures. Des réunions publiques auront lieu en mai et juin pour présenter ce programme.



Centrale photovoltaïque du Landrel à Rennes (vue d'artiste – crédit Cohérence Energies)

En quoi diffèrent ces projets d'énergies renouvelables ? Tout simplement par l'implication des citoyens, en tant que bénévoles et investisseurs. En se réunissant dès 2019 au sein de la coopérative CIREN et propulsés par l'association *Energies du pays de Rennes*, ils ont réussi à mobiliser les partenaires et les financements nécessaires. CIREN s'inscrit dans le mouvement de l'énergie citoyenne, porté par le réseau Energie Partagée, pour le déploiement d'un modèle énergétique décentralisé, maîtrisé par les acteurs citoyens locaux et qui fédère près de 300 projets sur l'Hexagone.

Avec l'appui de la Région Bretagne et de fonds européens FEDER, une dizaine de centrales seront déployées en 2022. Les premiers chantiers, livrés cet été, auront lieu sur les toits du groupe scolaire Jacques Prévert et des immeubles du Landrel, grâce à la signature de conventions avec la Ville de Rennes et avec le bailleur social NEOTOA. A terme, 500 kWc photovoltaïques verront le jour, soit près de 1250 panneaux solaires, correspondant à la consommation de plus de 150 ménages.

Une autre innovation concerne la destinée de l'électricité produite. Au lieu de la vendre à un grand opérateur sur le réseau public, elle sera commercialisée au plus juste prix vers les voisins des sites de production : c'est l'autoconsommation collective, un véritable circuit-court de l'énergie. L'achat de forfaits de kWh est désormais ouvert aux particuliers et entreprises.

Pour en savoir plus et s'inscrire à l'opération d'autoconsommation collective, des réunions sont organisées localement dans les quartiers. Prochaine présentation :

le **lundi 20 juin 2022** à partir de 18h30

à la **Maison de Quartier de la Binquenais**, Place Bir Hakeim à Rennes

Plus d'informations en ligne : <https://energiesdupaysderennes.fr/page-2/autoconsommation-collective-a-brequigny/> ou par email eclairs@ciren-sas.fr

Les projets de CIREN offrent une nouvelle voie pour la transition énergétique. CIREN invite donc les Rennais, qui veulent agir concrètement pour réduire leur empreinte écologique, à la rejoindre en devenant ainsi co-producteurs d'énergie renouvelable. Chacun peut donner du sens à son épargne en achetant des parts (50 € la part) dans la société à gouvernance coopérative. Cette épargne participative permet aux citoyens d'agir à la fois pour la planète et pour leur quartier, avec l'assurance que chaque voix compte, puisque le principe "une personne = une voix" régit les décisions de la coopérative (<https://energiesdupaysderennes.fr/page-2/une-cooperative-citoyenne-de-lenergie-renouvelable/>)

Contact presse : CIREN : eclairs@ciren-sas.fr

Energies du pays de Rennes : president@energiesdupaysderennes.fr